

EN SECONDE

- Les deux langues anciennes sont des enseignements optionnels généraux facultatifs dont les notes sont prises en compte dans la moyenne.
- **Le Latin** est enseigné à raison de 3 heures maximum par semaine à Saint-Joseph et s'adresse à des élèves non débutants, ayant suivi normalement les programmes des trois années de collège. La classe de Seconde permet aux élèves de se perfectionner en découvrant de vrais textes d'auteurs dans leur intégralité et en acquérant les structures de langue les plus importantes.
- **Le Grec Ancien** est enseigné à raison de 3 heures maximum par semaine (effectifs plus réduits) et s'adresse à des élèves grands débutants. Ils découvrent l'alphabet, apprennent à lire et écrire en grec, étudient le fonctionnement de la langue - à déclinaisons comme le Latin - les trois déclinaisons, les temps principaux de l'indicatif, quelques conjonctions et structures de langue, ainsi qu'une base de vocabulaire. Un beau manuel scolaire très riche en documents et illustrations permet d'étudier aussi la civilisation grecque.

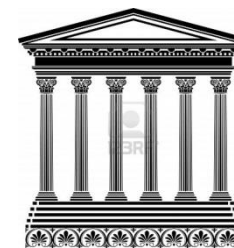
À l'issue de la classe de seconde, les lycéens peuvent inscrire le Latin ou le Grec Ancien dans leur cursus (exceptionnellement les deux langues, si leur emploi du temps le leur permet et s'ils sont spécialement motivés).

EN PREMIÈRE ET EN TERMINALE

- Pour les deux langues : 3 heures maximum par semaine en Première et Terminale selon les effectifs.
- Le programme, pour les deux langues, suit les mêmes entrées :
 - Interrogations philosophiques,
 - Interrogations politiques,
 - Interrogations scientifiques,
 - Une œuvre au programme étudiée sous forme de morceaux choisis.

A savoir

- les lycéens latinistes forment un effectif d'une soixantaine d'élèves en moyenne (70 à la rentrée 2018) ; les hellénistes sont en général entre 10 et 15 élèves en moyenne (30 à la rentrée 2018). Ces chiffres montrent qu'un élève choisissant ces options n'a pas à se sentir isolé: chacun peut avoir un itinéraire personnel incluant des langues rares.
- l'élève qui s'engage en Seconde dans l'une ou l'autre option a la possibilité d'arrêter à la fin de l'année s'il reconsidère son orientation.
- Le Latin et le Grec ancien sont les deux seuls enseignements optionnels facultatifs qui peuvent être cumulés avec un autre enseignement optionnel.
- une grande part est laissée à la culture : on n'étudie plus seulement la langue, comme c'était le cas pour les générations précédentes, mais l'apprentissage est historiquement situé et relié à l'histoire des idées, de l'art et de la littérature.
- Les lycéens sont invités vivement à participer au voyage annuel qui a lieu en Italie ou en Grèce car les voyages effectués s'inscrivent dans leur parcours personnel et peuvent être valorisés dans des entretiens ultérieurs en vue d'entrer dans certaines écoles ou facultés après le bac (arts et histoire de l'art, design, architecture, histoire, lettres modernes ou classiques, langues vivantes, langues orientales, journalisme, communication et médias, tourisme, métiers du patrimoine, métiers du livre, archéologie, etc.).
- les deux matières s'intitulent désormais *Langue et Culture de l'Antiquité (LCA Latin ou LCA Grec)*, ce qui implique une grande part à donner à la civilisation.



Faire le choix d'étudier le Latin ou le Grec ancien est une démarche de perfectionnement intellectuel qui tend à développer un sens de l'humanisme précieux dans la formation de chaque individu et utile au sein de la société moderne.

À l'heure où se pose la question des valeurs à cultiver et à transmettre, ces deux langues ramènent aux fondements les plus anciens et les plus solides de notre culture.

Il ne s'agit pas, comme certains peuvent le penser, de se limiter à l'apprentissage d'une « langue morte », mais bien d'accéder, par le biais de cette langue ancienne, aux composantes essentielles de notre civilisation actuelle.